



Fiche d'identité de la Zone de Protection Spéciale
« Estuaire et marais de la basse Seine »
(site n° FR2310044)

Préambule

La biodiversité est la diversité de la vie sous toutes ses formes, et elle constitue le socle de tout type d'activité. Cette biodiversité est actuellement en danger, il est donc essentiel d'agir pour qu'elle soit préservée. L'engagement de la France sur le sujet se traduit, entre autres, par la mise en place du réseau Natura 2000 qui existe dans tous les États membres de l'Union Européenne.

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites ayant pour objet la préservation de la biodiversité, via la protection d'un ensemble d'habitats et d'espèces « d'intérêt communautaire ».

Sur chacun des sites, plusieurs démarches sont entreprises :

- **Concertation et animation** : un plan de gestion, appelé « Document d'Objectifs » (DOCOB) est établi en concertation avec les acteurs locaux, et validé par un Comité de Pilotage (COPIL). Ce DOCOB est ensuite mis en œuvre par une structure animatrice, désignée par le COPIL. Cette mise en œuvre se base en grande partie sur le contractuel : il s'agit de promouvoir et de mettre en œuvre des bonnes pratiques de gestion sur le site.

- **Prévention** : un régime d'évaluation des incidences sur le réseau Natura 2000 s'applique plus particulièrement en site Natura 2000 : l'objectif est de s'assurer que tout nouveau projet ne porte pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Si l'évaluation des incidences Natura 2000 conclut à des effets significatifs sur leur conservation, le porteur de projet devra prendre des mesures afin de supprimer ou réduire les impacts négatifs du projet.

La Haute-Normandie comprend 34 sites Natura 2000 répartis sur l'ensemble du territoire. La cartographie du réseau est disponible en annexe 1. Elle est accessible sur internet dans l'outil [C@rmen](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map) du ministère en charge de l'écologie :

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/17/nature_bio_gest.map
(+ décochez les couches qui ne concernent pas Natura 2000)

La ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine », désignée en 2002 au titre de la directive « Oiseaux », recoupe trois ZSC désignées au titre de la directive « Habitats » : « Estuaire de la Seine » (FR2300121), « Marais Vernier – Risle maritime » (FR2300122) et « Boucles de la Seine aval » (FR2300123).

Localisation

Régions : Haute-Normandie (68.00 %), Basse-Normandie (1.00 %) et DPM (31 %).

Départements : Eure (34 %), Seine-Maritime (34 %) et Calvados (1 %)

Superficie : 18 840 ha

Nombre de communes : 51 (listes des Communes du site en Annexe 2)

Altitude maximale : 5 m

Région biogéographique : Atlantique

Document d'Objectifs

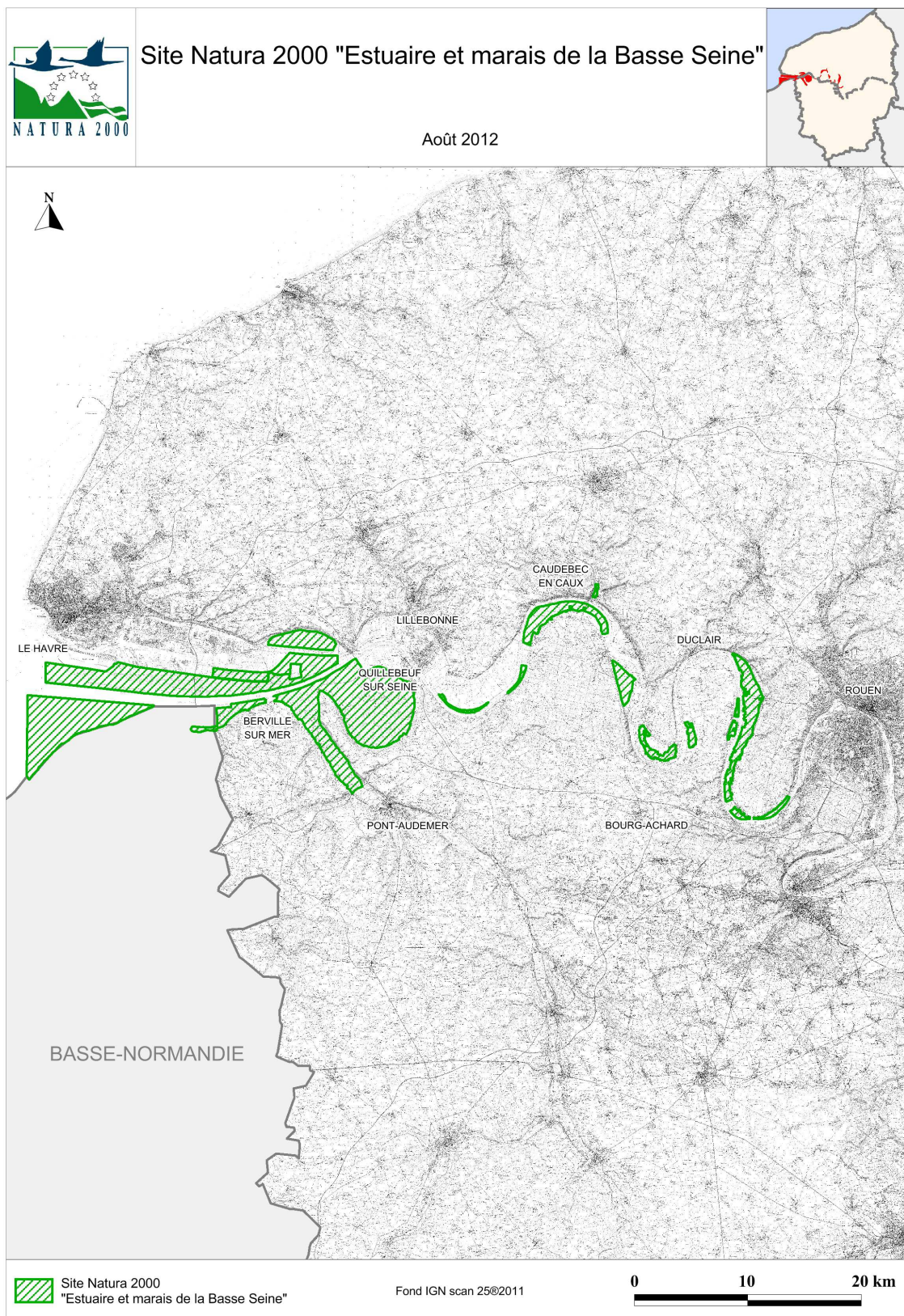
Date d'achèvement :

Approbation du document d'objectifs : 09/06/2006 (à noter que ce document d'objectifs est la compilation des parties « oiseaux » des DOCOB des trois ZSC concernées)

Arrêté ministériel de désignation de la ZPS : 06/11/2002 (qui a fait suite à un premier arrêté datant de janvier 1990)

Structures opératrices puis animatrices : Maison de l'Estuaire et Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Service de l'Etat chargé du suivi : DREAL Haute-Normandie



L'estuaire et les marais de la basse Seine constituent le débouché en mer d'un des plus importants bassins urbains et industriels français : malgré une superficie peu importante (78 650 km²), le bassin versant de la Seine draine une région où vit un quart de la population française et où s'exercent 40% de l'activité économique agricole et industrielle de la France. L'estuaire de Seine est devenu un milieu sensible où se côtoient des enjeux économiques, écologiques et touristiques grandissants.

L'embouchure de la Seine se situe dans une plaine alluviale, dont l'intérêt repose sur sa situation, sur la richesse et la diversité de ses milieux, et sur sa surface. En effet, les milieux naturels et semi-naturels y occupent une surface importante, et sont composés d'une mosaïque d'habitats diversifiés et complémentaires. De plus, cet espace situé entre terre, mer et fleuve est localisé sur une grande voie de migration pour les oiseaux.

Embouchure de la Seine

A l'image de l'occupation du sol, les habitats littoraux et halophiles (vasières, bancs de sables immergés, récifs, cordons de galets, spartinaies, salicorniaies, prés salés, dunes mobiles, fixées et boisées) représentent la majorité des habitats naturels s'exprimant sur le site, puisqu'ils couvrent 61% de la surface cartographiée. Les prairies humides (environ 16%) et les roselières (10%) y jouent un rôle écologique majeur, notamment en tant que milieu d'accueil, complémentaire des habitats estuariens pour l'avifaune migratrice.



La partie maritime comprend l'ensemble des secteurs à couverture permanente d'eau marine ou saumâtre et les zones marnantes et non végétalisées du site, à savoir les fosses nord et sud de l'estuaire ainsi que les vasières, les systèmes de filandres et les plages. Le secteur présente une surface de 5445 hectares.

La plaine alluviale rive nord couvre une grande portion de la plaine alluviale nord de la Seine, sa superficie est d'environ 3600 hectares.

Les prairies occupent avec les roselières et le schorre, la majeure partie du secteur de la plaine alluviale nord. Au sein du marais de Cressenval, les cultures représentent près de la moitié des terres agricoles exploitées. De nombreuses mares de chasse, dispersées sur l'ensemble du secteur apportent également à l'estuaire toute sa typicité paysagère et culturelle. Enfin, d'anciens sites de stockage de déchets ménagers et industriels, de dépôt de produits de dragage et l'aménagement récent de Port 2000, témoignent de l'activité industrielle et portuaire extrêmement développée sur la rive nord de l'estuaire de la Seine.

La plaine alluviale rive sud de l'estuaire de la Seine est bordée au nord par la Seine et au sud par le canal de retour. Ce secteur est traversé sur toute sa longueur par un canal artificiel qui présente aujourd'hui les caractéristiques d'une rivière à court lent, alimentée par la Vilaine, le Jobles et partiellement par la Morelle et ayant pour débouché direct ou indirect le chenal de la Seine. Le secteur, comprenant près de 464 ha, est composé en majorité de boisements et de prairies, les zones industrielles et urbanisées ne cumulant pas plus de 3% de la surface tout comme les cultures.

Marais Vernier – Risle maritime

Ces deux zones de marais présentent une frange estuarienne et d'importantes surfaces de marais arrières littoraux.

Le Marais Vernier constitue une vaste dépression semi-circulaire limitée au nord par la Seine et au sud par un coteau de plus de 100 m de haut marquant la fin du plateau crayeux du Roumois. Cette vaste dépression humide d'environ 4500 ha



correspondant à un ancien méandre de la Seine abrite un grand ensemble de milieux originaux et fonctionnels pour l'avifaune. Elle comprend :

- le marais ancien, essentiellement recouvert d'une couche de tourbe de 2 à 11 m de profondeur est situé au sud de la D 103 qui longe l'ancienne digue des hollandais. Cette partie du marais est en majeure partie dominée par des prairies, avec des linéaires importants de fossés, haies, alignements d'arbres. Le parcellaire y est particulier : à la périphérie, les courtils qui sont des parcelles étroites et allongées ; au centre, des parcelles plus importantes correspondant aux communaux ainsi que des espaces enfrichés et boisés. Cet ensemble est majoritairement exploité sous formes de prairies, à usage souvent mixte (fauche et pâturage). On y trouve le seul étang naturel de la région : la Grand'mare.

- le marais moderne constitué de terrains alluvionnaires gagnés au XIX^{ème} siècle sur le lit du fleuve par son endiguement. Remembrée et aménagée (autoroute), cette partie du marais pouvant plus facilement être drainée et exploitée présente de grandes parcelles occupées par des cultures et des prairies.

La Risle maritime, commençant en aval de Pont-Audemer, subit l'influence de la marée. Les 1800ha du fond de la vallée sont quant à eux occupés par des dépôts alluvionnaires modernes et anciens, les sols sont plus ou moins hydromorphes et la nappe phréatique y est affleurante une bonne partie de l'année. Ce fond de vallée alluvionnaire comprenant également quelques zones tourbeuses et paratourbeuses est majoritairement occupé par des prairies et par une structure bocagère assez développée.

Boucles de la Seine aval



Le site s'étend sur 5 boucles de la Seine entre la boucle de Roumare et celle de Petitville. Les méandres de la Seine et leur évolution sont à l'origine de conditions variées déterminant des milieux très contrastés avec une opposition forte entre les rives convexes et concaves du fleuve.

La rive convexe correspond à une zone de dépôt où se retrouvent deux types d'alluvions:

- les alluvions anciennes, généralement de nature siliceuses et grossières. Le fleuve y a creusé des terrasses, sur lesquelles s'installent des milieux

secs et silicicoles, particulièrement originaux pour la région, pelouses en milieux ouverts, chèneaie acidiphile en milieu boisé ;

- les alluvions modernes, plus fines et argileuses, correspondant au lit majeur actuel. Plus ou moins baignées par la nappe phréatique superficielle, elles abritent une végétation de marais alcalins à neutroclines. En bordure du fleuve, les crues répétées édifient un bourrelet alluvial, à l'abri duquel l'eau stagne dans les secteurs les plus bas, permettant la mise en place de sols paratourbeux à tourbeux au sein des alluvions. Les vraies tourbières de fond de vallée s'installent dans les méandres fossiles. Des vasières linéaires se développent en bord de Seine notamment à Petitville.

La rive concave, non comprise dans la ZPS subit l'érosion du fleuve qui a taillé des coteaux très abrupts dans le plateau crayeux, avec la présence de pitons et fronts rocheux.

Cette organisation des milieux est répétitive d'une boucle sur l'autre, avec cependant des importances relatives variées entre les différentes composantes. Dès la Boucle de Brotonne, l'influence de l'estuaire réduit le bourrelet alluvial. En résumé, les différents milieux retrouvés le long des boucles de la Seine sont en majorité des habitats prairiaux, des landes, des tourbières, des pelouses et des massifs forestiers.

Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Sur l'ensemble du site, 337 taxons d'oiseaux ont été observés au moins une fois, ce qui en fait le site le plus riche de Haute Normandie. Le territoire accueille ainsi 59.5% des taxons observés en France.

Afin de prioriser les axes d'interventions sur ce site, seules ont été retenues les espèces régulières (présentes chaque année) et non considérées comme échappées ou introduites, soit au final :

- **48** espèces sont des espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux,
- **68** espèces sont des espèces correspondant à la définition de l'article 4.2 de la Directive.

Ces 116 espèces d'intérêt communautaire ont été hiérarchisées et classées au regard de leur milieu de vie, de leurs statuts de conservation, de leur régularité et de leur représentativité.

Ce classement hiérarchique des espèces d'intérêt communautaire par grand type de milieu de vie est présenté dans le tableau suivant.

Tableau I : espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire visés à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et migrateurs régulièrement présents sur le site et non-visés par l'annexe I de la DO (selon le FSD)

CODE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Interet du site	Principaux milieux de vie										Présence			
				Mer	Hauts de plage	Zone intertidale	Prés salés	Mares, plans d'eau	Haies et boisements	Roselières	Prairies humides	Fossés, Berges	Friches et prairies	Cultures	Nicheur (mars à juillet)	Hivernant (novembre à février)	Halte Migratoire (février-avril et août-novembre)
A092	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	Faible														X
A026	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	Moyen												X		X
A246	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Faible														X
A132	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	Fort											X	X		
A094	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	Faible														X
A156	<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Fort											X	X		
A157	<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	Moyen												X		X
A147	<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	Faible														X
A146	<i>Calidris temminckii</i>	Bécasseau de Temminck	Faible														X
A143	<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Moyen												X		X
A145	<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Faible														X
A144	<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Moyen												X		X
A149	<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Fort											X	X		X
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Moyen											X	X		X
A046	<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant	Faible														X
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Faible											X			
A072	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Faible											X			
A288	<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Moyen											X			
A375	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Bruant des neiges	Faible												X		
A381	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	Fort											X			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	Faible														X
A084	<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Faible														X
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Fort											X	X		X
A082	<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Moyen											X	X		X
A021	<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	Fort											X	X		X
A051	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	Moyen												X		X
A054	<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	Moyen											X	X		
A050	<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	Moyen												X		X

CODE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Intérêt du site	Principaux milieux de vie											Présence		
				Mer	Hauts de plage	Zone intertidale	Prés salés	Mares, plans d'eau	boisementsHaies et	Roselières	Prairies humides	Fossés, Berges	Friches et prairies	Cultures	Nicheur (mars à juillet)	Hivernant (novembre à février)	Halte Migratoire (février-avril et aout-novembre)
A056	Anas clypeata	Canard souchet	Moyen													X	X
A164	Tringa nebularia	Chevalier aboyeur	Moyen													X	X
A161	Tringa erythropus	Chevalier arlequin	Moyen													X	X
A165	Tringa ochropus	Chevalier culblanc	Moyen													X	X
A162	Tringa totanus	Chevalier gambette	Moyen											X	X	X	X
A168	Actitis hypoleucos	Chevalier guignette	Moyen												X	X	X
A166	Tringa glareola	Chevalier sylvain	Moyen														X
A218	Athene noctua	Chouette chevêche	Fort											X			
A031	Ciconia ciconia	Cigogne blanche	Fort											X			X
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire	Faible														X
A151	Philomachus pugnax	Combattant varié	Moyen														X
A160	Numenius arquata	Courlis cendré	Fort											X	X		
A158	Numenius phaeopus	Courlis corlieu	Moyen														X
A131	Himantopus himantopus	Echasse blanche	Fort											X			X
A063	Somateria mollissima	Eider à duvet	Faible													X	
A224	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	Faible											X			X
A096	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Moyen											X			
A098	Falco columbarius	Faucon émerillon	Faible												X	X	X
A103	Falco peregrinus	Faucon pèlerin	Fort											X	X	X	X
A059	Aythya ferina	Fuligule milouin	Moyen													X	
A062	Aythya marila	Fuligule milouinan	Faible													X	
A061	Aythya fuligula	Fuligule morillon	Moyen													X	
A067	Bucephala clangula	Garrot à œil d'or	Faible											X	X		
A272	Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir	Fort											X			?
A017	Phalacrocorax carbo	Grand cormoran	Fort													X	X
A137	Charadrius hiaticula	Grand Gravelot	Moyen											X	X		
A175	Stercorarius skua	Grand labbe	Moyen														X
A138	Charadrius alexandrinus	Gravelot à collier interrompu	Moyen											X	X	X	X
A007	Podiceps auritus	Grèbe esclavon	Faible													X	
A005	Podiceps cristatus	Grèbe huppé	Moyen													X	
A006	Podiceps grisegena	Grèbe jougris	Faible													X	
A127	Grus grus	Grue cendrée	Faible														X
A196	Chlidonias hybridus	Guifette moustac	Faible														X
A197	Chlidonias niger	Guifette noire	Faible														X
A199	Uria aalge	Guillemot de Troil	Faible													X	
A070	Mergus merganser	Harle bièvre	Faible														X
A069	Mergus serrator	Harle huppé	Faible														X
A068	Mergus albellus	Harle piette	Faible														X
A028	Ardea cinerea	Héron cendré	Moyen													X	
A029	Ardea purpurea	Héron pourpré	Faible														X
A222	Asio flammeus	Hibou des marais	Moyen											X	X	X	X
A221	Asio otus	Hibou moyen-duc	Faible											X	X		
A130	Haematopus ostralegus	Huîtrier pie	Fort											X	X		
A173	Stercorarius parasiticus	Labbe parasite	Faible														X
A367	Carduelis flavirostris	Linotte à bec jaune	Faible													X	
A290	Locustella naevia	Locustelle tachetée	Moyen											X			
A066	Melanitta fusca	Macreuse brune	Faible													X	
A065	Melanitta nigra	Macreuse noire	Moyen													X	
A119	Porzana porzana	Marouette ponctuée	Moyen											X			
A229	Alcedo atthis	Martin-pêcheur	Moyen											X	X	X	X

CODE	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Intérêt du site	Principaux milieux de vie										Présence			
				Mer	Hauts de plage	Zone intertidale	Prés salés	Mares, plans d'eau	Haies et boisements	Roselières	Prairies humides	Fossés, Berges	Friches et prairies	Cultures	Nicheur (mars à juillet)	Hivernant (novembre à février)	Halte Migratoire (février-avril et août-novembre)
A073	Milvus migrans	Milan noir	Faible														X
A074	Milvus milvus	Milan royal	Faible														X
A176	Larus melanocephalus	Mouette mélanocéphale	Moyen														X
A177	Larus minutus	Mouette pygmée	Faible														X
A058	Netta rufina	Nette rousse	Faible														X
A043	Anser anser	Oie cendrée	Moyen												X	X	
A041	Anser albifrons	Oie rieuse	Faible												X		
A323	Panurus biarmicus	Panure à moustaches	Fort											X			
A136	Charadrius dubius	Petit gravelot	Moyen											X		X	
A294	Acrocephalus paludicola	Phragmite aquatique	Fort														X
A295	Acrocephalus schoenobaenus	Phragmite des joncs	Fort											X			
A338	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	Faible										X				
A200	Alca torda	Pingouin torda	Faible												X		
Oiseau x	Anthus spinoletta petrosus	Pipit maritime	Moyen														
A255	Anthus campestris	Pipit rousseline	Faible														X
A002	Gavia arctica	Plongeon arctique	Faible												X	X	
A001	Gavia stellata	Plongeon catmarin	Faible												X	X	
A003	Gavia immer	Plongeon imbrin	Faible												X		
A141	Pluvialis squatarola	Pluvier argenté	Moyen												X		
A140	Pluvialis apricaria	Pluvier doré	Moyen														X
A122	Crex crex	Râle des genêts	Fort										X			X	
A274	Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	Faible										X				
A297	Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvate	Fort										X			X	
A296	Acrocephalus palustris	Rousserolle verderolle	Moyen										X				
A055	Anas querquedula	Sarcelle d'été	Moyen										X	X			
A052	Anas crecca	Sarcelle d'hiver	Fort										X	X			
A034	Platalea leucorodia	Spatule blanche	Fort														X
A194	Sterna paradisaea	Sterne arctique	Moyen														X
A190	Sterna caspia	Sterne caspienne	Moyen														X
A191	Sterna sandvicensis	Sterne caugek	Moyen														X
A189	Gelochelidon nilotica	Sterne hansel	Moyen														X
A193	Sterna hirundo	Sterne pierregarin	Moyen														X
A048	Tadorna tadorna	Tadorne de Belon	Fort										X	X			
A275	Saxicola rubetra	Tarier des prés	Moyen										X				
A276	Saxicola torquata	Tarier pâtre	Faible										X				
A365	Carduelis spinus	Tarin des aulnes	Faible											X			
A169	Arenaria interpres	Tournepierre à collier	Moyen														X
A277	Oenanthe oenanthe	Traquet motteux	Moyen											X			
A142	Vanellus vanellus	Vanneau huppé	Fort										X	X			X

Agriculture

L'agriculture joue un rôle fondamental dans la gestion du territoire. Les activités agricoles ont façonné les paysages ruraux actuels et influencent considérablement les peuplements floristiques et faunistiques ainsi que les caractéristiques fonctionnelles des habitats. Depuis 1989, les Mesures Agri Environnementales participent à l'économie de l'activité et au maintien des zones herbagères.

Au niveau de l'embouchure de la Seine, les principales activités agricoles sont l'élevage et la polyculture. Dans le Marais Vernier tourbeux, l'agriculture est principalement tournée aujourd'hui vers l'élevage sur prairie. Un tiers du marais n'est plus exploité par les agriculteurs et a une vocation cynégétique ou de protection de la nature. Dans le Marais Vernier alluvionnaire, où la capacité d'assèchement est plus grande, l'agriculture intensive s'est beaucoup plus développée tout comme dans le marais de Norville. En Vallée de la Risle une grande partie de la surface est restée en herbages.

Au niveau des Boucles de la Seine aval, les caractéristiques naturelles de la vallée ont entraîné le développement d'une agriculture basée sur quatre productions principales : le lait, la viande bovine, la céréaliculture et l'arboriculture.

D'une façon générale, on constate une intensification de l'agriculture, ces dernières années.

Chasse

La chasse est une activité importante sur le site, et notamment la chasse au gibier d'eau. Le site dénombre plus de 300 installations de chasse au gabion et plusieurs associations. Une chasse au sanglier est aussi pratiquée sur certains secteurs. Cette activité s'exerce également sur les coteaux boisés, bois et forêts.

Pêche

La Seine et les affluents limitrophes du site sont utilisés pour la pêche. La pêche professionnelle se pratique sur la Risle et sur la partie maritime et endiguée de l'embouchure de la Seine (métier du chalut de la pêche d'estuaire, du trémail...). La pêche de loisir se pratique aussi sur l'ensemble du site et les divers plans d'eau.

Industrie

L'industrie est une part très importante des activités socio-économiques. Situées surtout en périphérie du site, on trouve tout d'abord les activités portuaires avec le Grand Port Maritime du Havre et celui de Rouen, les zones industrielles du Havre, de Notre Dame de Gravenchon-Port Jérôme (1-2-3), de Saint-Wandrille et du Trait, les entreprises de logistiques et de FRET, etc. Ces activités sont notées en augmentation et encore récemment avec la création de Port 2000.

Dans les Boucles de la Seine aval, il existe aussi plusieurs entreprises d'extraction des ressources du sol (carrière d'extraction de granulats en activité, craies et tourbes arrêtées). Le Grand Port Maritime de Rouen est aussi présent sur le site par le biais de la gestion du chenal de navigation de la Seine, de la gestion des berges et par la présence de chambres de dépôts. Les petites entreprises artisanales sont également nombreuses en périphérie et sur le site.

Loisirs-tourisme

Le site est situé sur un axe Paris-littoral (station balnéaire), il forme une zone rurale comprise entre des pôles industriels et il bénéficie d'un attrait touristique lié à la qualité de ses paysages.

Il existe de nombreux hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes, Hôtellerie) dans la vallée de la Seine. Plusieurs routes touristiques spécifiques à ce territoire ont été mises en place notamment par le Parc naturel régional.

Exploitation forestière – coupeur de roseaux

Il existe une activité de coupeur de roseaux dans la réserve naturelle qui est en diminution ces dernières années.

Cinq entreprises d'exploitations forestières sont répertoriées sur les communes de la ZPS (ANORIBOIS, 2012). Les boisements, très peu nombreux, sont uniquement privés au sein de la ZPS. En périphérie du site il y a par contre de très importants massifs domaniaux (Brotonne, Trait-Maulévrier, Roumare) ainsi que quelques forêts privées (Jumièges, Mauny). Les coteaux calcaires abandonnés depuis un certain temps se recouvrent de boisements non gérés.

Tableau n°III : Impacts et influences des activités socio-économiques sur le site – source FSD

Libellé	Intensité de l'influence	% du site	Positive	Négative
Mise en culture	Elevée	15		X
Epandage de pesticides	Elevée	15		X
Fertilisation	Elevée	50		X
Pâturage	Moyenne	20	extensif	intensif
Pêche professionnelle	faible	27	-	-
Chasse	Elevée	74	entretien des milieux	dérangement et destruction de l'avifaune
Dépôts de déchets industriels	Elevée	1		X
Ligne électrique	Moyenne	1		X
Pipe line	Faible	1		X
Comblement des fossés, digues, mares	Elevée	1		X
Drainage	Elevée	11		X
Modification des courants marins (endiguement, travaux)	Elevée	27	-	-
Envasement, ensablement	Elevée	12	augmentation des surfaces de reposoirs	comblement de l'estuaire, diminution des zones d'alimentation
Eutrophisation	Elevée	50		X
Loisirs (autres que chasse)	Moyenne	10	valorisation du site	dérangements, dégradations des milieux
Fauche	Elevée	30	dépend de la date et de la pratique de fauche	
Coupe de roseaux	Moyenne	2	limiter l'extension de la roselière	niveaux d'eau pas forcément compatibles avec l'avifaune



Echasse blanche (à gauche, G. Blondeau) et Gorgebleue à miroir (à droite)

D'après la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE, **les priorités dans une ZPS sont les espèces de l'annexe 1 et les espèces migratrices** qui doivent bénéficier de mesures de conservation spéciales concernant leurs habitats afin d'assurer leur survie et leur reproduction. A cette fin, une importance particulière est donnée aux zones humides, particulièrement celles d'importance internationale.

Les enjeux de la ZPS « Estuaire et marais de la basse Seine » sont présentés dans les **trois DOCOBs des ZSC** : « Estuaire de la Seine », « Marais Vernier – Risle maritime » et « Boucles de la Seine aval ». En ce qui concerne l'avifaune, ils peuvent être regroupés comme ceci :

Les oiseaux :

- Conserver les populations d'oiseaux visés par l'arrêté de désignation de la ZPS
- Maintenir voire améliorer la capacité d'accueil des oiseaux migrateurs
- Conserver l'avifaune des roselières
- Conserver l'avifaune des prairies notamment le Rôle des genêts
- Conserver les populations de Pie grièche écorcheur

Les habitats d'oiseaux :

- Restaurer les milieux intertidaux ce qui inclut la préservation et la restauration de vasières biologiquement productives
- Conserver de grandes surfaces de roselière
- Maintenir et restaurer les prairies et retour en prairie de parcelles cultivées
- Maintenir le caractère humide et niveaux d'eau suffisants selon les saisons
- Maintenir et restaurer les milieux aquatiques, y compris linéaires et interstitiels
- Conserver les milieux boisés, sauf les peupleraies qui peuvent être restaurées en prairies

L'objectif principal de la ZPS « estuaire et marais de la basse Seine » est donc de **maintenir et de rétablir un bon état de conservation des populations d'oiseaux** visées par l'arrêté de désignation de la ZPS, de **maintenir, d'étendre ou de restaurer les habitats d'espèces** d'intérêt communautaire et également de **maintenir voire augmenter la capacité d'accueil pour les oiseaux migrateurs**.

Impact des actions sur les habitats et espèces

L'élaboration des DOCOB a permis d'identifier pour chaque espèce ou groupes d'espèces des éléments ou des activités plus ou moins favorables.

D'une manière générale on peut dire que certaines actions ont un impact positif sur les communautés d'oiseaux, comme les aménagements permettant de conserver et d'améliorer les fonctionnalités hydrauliques ou la qualité de l'eau, la gestion adaptée aux cycles biologiques des espèces, la contractualisation de mesures agro-environnementales,... Le renforcement des mesures de protection et la surveillance contribuent également à protéger les espèces et habitats d'espèces.

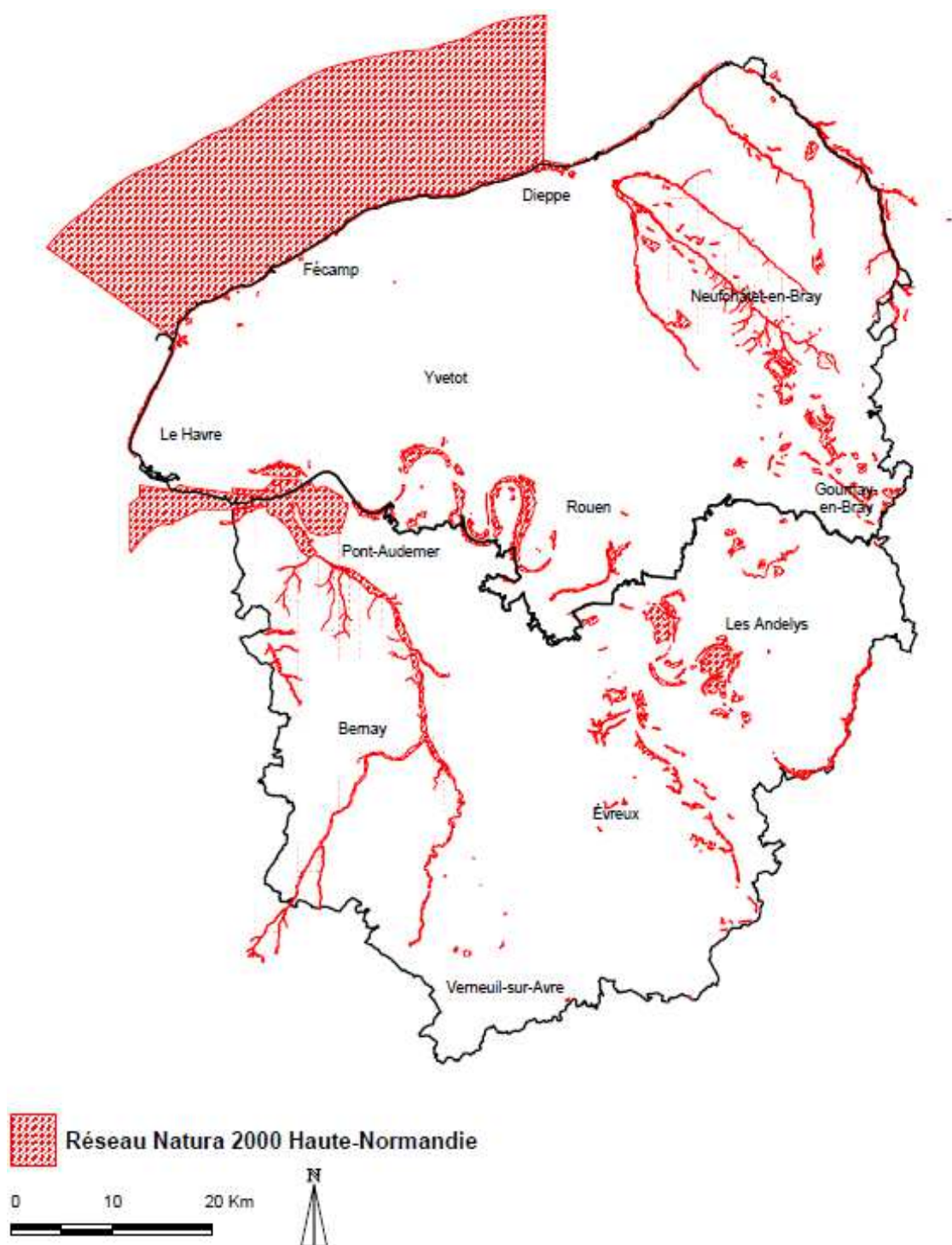
A l'inverse, certaines actions vont avoir de façon générale un impact négatif sur la conservation des oiseaux comme l'introduction d'espèces exogènes (surtout invasives), le braconnage, la destruction des milieux interstitiels (corridor biologique), la gestion inadaptée ou encore la dégradation des milieux (pollution, atterrissement, assèchement des zones humides,...).

Tableau IV : Impact positifs ou négatifs par grands habitats d'oiseaux

Habitat d'espèces	Principales actions favorables à la préservation	Principales actions défavorables, voire incompatibles avec la préservation
Milieux subtidaux	Application voire adaptation du plan POLMAR Essayer de limiter la fréquentation sur les zones nourricières et de stationnement	Pollution aux hydrocarbures Augmentation des activités de loisirs nautiques et professionnelles
Hauts de plage sableux ou graveleux	Canalisation et/ou limitation de la fréquentation pour éviter le dérangement et la destruction de nids en haut de plage (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) Enlèvement manuel et sélectif des macro-déchets à une période adaptée Conserver et entretenir des zones de reposoirs (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) Amélioration des conditions de nidification (Limicoles, Sternidés)	Dérangements sur les reposoirs ou sur les zones de nidification (Limicoles, Anatidés, Laridés, Sternidés) Dépôt de déchets / Nettoyage mécanique des hauts de plages Industrialisation et artificialisation du littoral
Milieux intertidaux - filandres - vasières	Gestion pour la conservation et / ou la restauration Limitation de la végétation au niveau de la slikke Maintien d'une richesse benthique	Artificialisation / Aménagements entraînant une augmentation du cloisonnement et/ou de l'atterrissement de l'estuaire. Augmentation de la fréquentation (loisir ou professionnelle) / Augmentation des dérangements Pollutions / Dépôts de déchets
Schorre – prés salés	Entretien et conservation des prés salés existants notamment avec du pâturage très extensif Inondation périodique des terrains en eau saumâtre à salée Restauration par fauche tardive de la roselière sub-halophile (Limicoles et Passereaux paludicoles) Maintenir et entretenir les zones de reposoir	Augmentation de la fréquentation et des dérangements Eutrophisation / Remblaiement ou drainage Homogénéisation du schorre
Mares, plans d'eau	Laisser des zones riches en végétation aquatique (roseaux scirpe, carex), pour favoriser la nidification (Grèbes, Anatidés, Gruiformes) Maintien d'une mosaïque de faciès diversifiés aux abords des mares (parov roselières, roselières, surfaces rases...) avec des zones non-entretenues Maintenir ou restaurer la richesse trophique des mares (entomofaune, ichtyofaune, batrachofaune) Profil topographique varié avec des zones plus profondes et des berges naturelles (Grèbes Grand cormoran, Canards plongeurs, Ciconiformes...) Conserver les mares en eau le plus longtemps possible avec des niveaux hauts à la fin de l'hiver et un réessuyage naturel et progressif au printemps Conserver et entretenir les connexions et les fonctionnalités hydrauliques Développement d'un réseau de mares en zone non chassée Favoriser les zones de clap, qui peuvent former des reposoirs (Limicoles, Anatidés, Laridés)	Utilisation de produits chimiques / pollutions diverses Remblaiement / Atterrissement des terrains / eutrophisation Augmentation de la fréquentation et des dérangements (ex: travaux d'entretien, chasse) en période de nidification et lors des haltes migratoires Assec forcés / curage intensif Arrachage des bosquets ou haies à proximité des mares fréquentées qui peuvent être des lieux de nidification ou des dortoirs (Grand cormoran, Ciconiformes, Anatidés, Falconiformes, Gruiformes, Martin-pêcheur, Passereaux paludicoles) Fermeture des berges par une survégétalisation (Anatidés, Gruiformes, Limicoles, Laridés)
Haies et alignements d'arbres / boisements	Maintien des secteurs boisés utilisés ou potentiellement favorables à l'accueil de colonie ou de dortoirs (Grand cormoran, Ciconiformes, Falconiformes, Strigiformes, Passereaux forestiers et bocagers) Entretien et préservation des haies et alignements d'arbres Garder une mosaïque d'associations végétales Maintien d'arbres isolés et laisser sur pied les arbres morts Conservation et restauration des écotones Restauration avec plantation d'essences indigènes Maintenir ou restaurer les haies et buissons remplissant une fonction de nourricerie, de refuge et de nidification (Galliformes, Passereaux)	Destruction / dérangement des zones de nidification ou de dortoir Arrachage autour des plans d'eau Arrachage / coupe excessive surtout dans les zones favorables à la nidification Destruction de la strate buissonnante Homogénéisation des espèces et de la structure végétale Plantation d'essences exogènes
Roselières	Maintien d'une mosaïque de faciès diversifiés au sein du grand massif de roselières Inondation périodique des terrains en eau saumâtre à salée (Ciconiformes, Passereaux paludicoles) Conserver des niveaux d'eau hauts en hiver et avec un réessuyage naturel au printemps Conservation de zones non coupées annuellement pour la nidification (Passereaux paludicoles, Gruiformes, Butor étoilé, Busard des roseaux) Opérations visant à rajeunir le milieu (étrépage, dessouchage)	Augmentation du dérangement en période de nidification notamment lors de l'entretien des mares de chasse Diminution voire suppression du phénomène d'inondation / Atterrissement / Boisement Intensification des modes d'exploitation de la roselière Abandon ou homogénéisation des modes de gestion de la roselière
Prairies humides	Maintien des prairies humides avec diversification des modes de gestion Maintien d'écotones entre la prairie humide et les milieux environnants Suppression totale des amendements et des produits phytosanitaires Favoriser la nidification et les stationnements en gardant des niveaux d'eau importants en période hivernale avec un réessuyage doux au printemps (Limicoles, Anatidés, Passereaux...) Pâturage ultra - extensif et fauche tardive	Abandon / Evolution de la végétation / Développement des ligneux Remblaiement / Comblement de la zone humide Intensification des pratiques de gestion / Surpâturage / Drainage Disparition de la micro-faune par intensification des modes de gestion Homogénéisation du milieu et des modes de gestion Variations des niveaux d'eau en période de nidification (Passereaux, Limicoles)
Fossés	Veiller à maintenir de l'eau dans les fossés et les points les plus bas toute l'année Conserver les flux-bio-géo chimiques pour la richesse trophique et la qualité de l'eau Berges naturelles et en pente douce (Limicoles, Gruiformes, Passereaux) Conserver / entretenir les fonctionnalités des fossés Maintien par endroits de berges abruptes (Martin-pêcheur)	Période d'assec / curages intensifs Pollutions agricoles, industrielles, maritime / Eutrophisation Comblement / blocage de la circulation hydraulique Berges artificielles
Friches et prairies mésophiles	Maintenir ou restaurer les milieux ouverts Maintenir ou restaurer une mosaïque d'associations végétales diversifiées Favoriser les jachères type faune sauvage (diversité floristique importante) (Galliformes, Passereaux prairiaux) Favoriser le stationnement et la nidification par un pâturage très extensif	Fermeture du milieu / Evolution de la structure végétale vers un habitat arbustif Pollutions diverses, engrais qui nuisent à la chaîne trophique Surpâturage / fauche précoce qui nuisent à la micro-faune Intensification des pratiques de gestion et augmentation du dérangement en particulier durant la nidification
Cultures	Remise en herbe progressive Pas d'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires nuisant à la micro-faune Maintenir un seuil d'inondation en hiver Contrôler et protéger les possibles sites de nidification	Intensification des pratiques d'exploitation / Augmentation des dérangements en particulier pendant la nidification Drainage Exploitation tardive qui détruit les nids des oiseaux déjà installés Travail du terrain en période de nidification et passages répétés

Annexe 1 : Réseau Natura 2000 en Haute-Normandie

Nota : la cartographie des habitats d'intérêt communautaire se trouve sur C@rmen



Annexe 2 : Communes du site

Code INSEE	Nom de la commune	Surface dans site (en ha)
14001	Ablon	24
14333	Honfleur	6
14536	La Rivère Saint Sauveur	41
27064	Berville-sur-Mer	138
27101	Bouquelon	405
27169	Conteville	276
27233	Fatouville-Grestain	214
27243	Fiquefleur-Équainville	126
27260	Foulbec	371
27388	Marais-Vernier	2186
27485	Quillebeuf-sur-Seine	191
27518	Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	736
27563	Saint-Mards-de-Blacarville	1
27577	Sainte-Opportune-la-Mare	549
27581	Saint-Ouen-des-Champs	164
27601	Saint-Samson-de-la-Roque	807
27604	Saint-Sulpice-de-Grimbouville	206
27607	Saint-Thurien	30
27656	Toutainville	100
76020	Anneville-Ambourville	7
76056	Bardouville	98
76169	La Cerlangue	1088
76305	Gonfreville-l'Orcher	191
76350	Hautot-sur-Seine	49
76351	Le Havre	157
76354	Hénouville	256
76362	Heurteauville	277
76378	Jumièges	158
76401	La Mailleraye-sur-Seine	77
76436	Le Mesnil-sous-Jumièges	112
76473	Notre-Dame-de-Bliquetuit	163
76489	Oudalle	88
76499	Petiville	64
76513	Quevillon	205
76533	Rogerville	77
76550	Sahurs	170
76614	Saint-Martin-de-Boscherville	391
76622	Saint-Maurice-d'Ételan	13
76625	Saint-Nicolas-de-Bliquetuit	297
76634	Saint-Pierre-de-Manneville	211
76657	Saint-Vigor-d'Ymonville	1031
76659	Saint-Wandrille-Rançon	28
76660	Sandouville	82
76684	Tancarville	76
76717	Val-de-la-Haye	22
76727	Vatteville-la-Rue	462
76759	Yville-sur-Seine	109
	Domaine Public Maritime	7682